

MRC de Montmagny

PROGRAMME RÉNORÉGION (PRR) FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2016

Pour être admissible, vous devez :

- être propriétaire-occupant;
- être citoyen canadien ou résident permanent;
- avoir un revenu, pour l'ensemble des membres de votre ménage, inférieur ou égal au revenu maximal admissible au programme, lequel varie en fonction de la taille du ménage et de la région;
- être propriétaire d'un bâtiment dont la valeur, en excluant le terrain, doit être inférieure ou égale à la valeur maximale établie par la municipalité ou la MRC. Cette valeur ne peut dépasser 100 000 \$.

PROPRIÉTAIRE(S)-OCCUPANT(S)

Propriétaire 1			
No téléphone résidence	No téléphone bureau	No téléphone cellulaire	Courriel
Propriétaire 2			
No téléphone résidence	No téléphone bureau	No téléphone cellulaire	Courriel

LOGEMENT

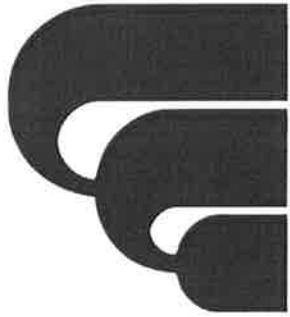
Adresse	Municipalité	Code postal
Type de bâtiment : <input type="checkbox"/> Individuel/jumelé <input type="checkbox"/> Duplex <input type="checkbox"/> Maison en rangée <input type="checkbox"/> Copropriété (maximum de 2 logements) <input type="checkbox"/> Maison mobile : <input type="checkbox"/> propriétaire du terrain <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : <input type="checkbox"/> locataire du terrain		
Le bâtiment comprend-il d'autres espaces que le logement admissible (ex. : local commercial, logement locatif, etc.)? : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
S'il s'agit d'une résidence d'accueil ou d'une maison de chambres, veuillez préciser le nombre de places disponibles ou de chambres offertes en location : <input type="checkbox"/> Résidence d'accueil : _____ places (maximum 9) <input type="checkbox"/> Maison de chambres : _____ chambres (maximum 3)		
Valeur du bâtiment (excluant la valeur du terrain) : _____ \$ Selon le compte de taxes (année) : _____		
Année de construction : _____ Depuis combien de temps habitez-vous ce logement à titre de résidence principale? _____		

COMPOSITION DU MÉNAGE

Propriétaire(s)	Nom	Prénom	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)
1			/ /
2			/ /
Conjoint(e)			
1	Nom	Prénom	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)
Autres			
	Nom	Prénom	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)
1			/ /
2			/ /
3			/ /
Nombre total de personnes dans le ménage : _____			
Êtes-vous d'ascendance autochtone? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			

AIDE FINANCIÈRE DÉJÀ REÇUE D'UN AUTRE PROGRAMME DE LA SHQ

Avez-vous déjà reçu une aide financière du programme RénoVillage (RVV) au cours des 10 dernières années?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Avez-vous déjà reçu une aide financière du programme Réparations d'urgence (PRU) au cours des 5 dernières années?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Avez-vous déjà reçu une aide financière du programme Logement abordable Québec — volet Nord-du-Québec (LAQ-N) au cours des 10 dernières années?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Avez-vous déjà reçu une aide financière du programme RénoRégion (PRR) au cours des 10 dernières années?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non



MRC de Montmagny

PROGRAMME RÉNORÉGION (PRR)
FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2016

TRAVAUX

Indiquez la ou les déficiences majeures touchant votre bâtiment

Déficiences majeures

- 1) Les murs extérieurs (revêtement extérieur, revêtement intermédiaire, pare-vapeur, solin);
- 2) les ouvertures (portes, fenêtres);
- 3) les saillies (éléments structuraux des galeries, balcons, escaliers extérieurs);
- 4) la toiture (revêtement de toiture, pontage);
- 5) la structure (fondation et ossature du bâtiment);
- 6) l'électricité (câblage, panneau de dérivation, entrée électrique);
- 7) la plomberie (tuyauterie, puits, installation septique);
- 8) le chauffage (appareil et système de chauffage);
- 9) l'isolation thermique (isolation mur, plafond, fondation).

Autres déficiences majeures admissibles :

Surpeuplement;

Bâtiment inachevé – Date de début des travaux ____ / ____ / ____.

Cochez :

- 1)
 - 2)
 - 3)
 - 4)
 - 5)
 - 6)
 - 7)
 - 8)
 - 9)
-

DÉCRIEZ BRIÈVEMENT LA OU LES DÉFECTUOSITÉS MAJEURES QUE VOUS AVEZ IDENTIFIÉES :

La subvention pour votre logement peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. **Le pourcentage d'aide varie selon le revenu du ménage.** Votre logement doit nécessiter des travaux admissibles d'au moins 2 000 \$ qui visent à corriger une ou plusieurs déficiences majeures, lesquels seront identifiés par le partenaire municipal lors d'une visite d'inspection.

NOTE : LES TRAVAUX EXECUTÉS AVANT L'AUTORISATION DU PARTENAIRE NE SONT PAS ADMISSIBLES À UNE AIDE FINANCIÈRE.

ENVOI DE LA DEMANDE

Votre demande doit être acheminée
à l'adresse suivante :

**VINCENT RIOUX
MRC DE MONTMAGNY
BUREAU 300
MONTMAGNY (QC) G5V 1J7**

Pour toute autre information

418-248-5985 poste 329

SIGNATURE DU OU DES PROPRIÉTAIRE(S)

J'atteste que les informations ci-dessus sont véridiques et complètes et je reconnais que toute information erronée pourrait remettre en cause ma demande.

Signature

Année / Mois / Jour

Signature

Année / Mois / Jour

(À l'usage de la MRC)

Reçu à la MRC le
(Année / Mois / Jour)

N° dossier :